

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- **Je ne vérifie pas l'information** : ce qui veut dire que vous pouvez modifier la réalité si vous le voulez, c'est votre récit. Vous devez prendre soin de vérifier en amont les dates, les lieux, les faits, les noms...
- **Je ne censure pas**. Vous êtes responsable de vos propos. Cependant, je n'accepte d'écrire ni injures ni diffamation qui sont punies par la loi (art 9 code civil / loi 29/07/1881 / diffamation injures)
- Je vous **garantis une totale confidentialité**, quelle que soit la nature de vos propos.
- Je vous **oriente et vous guide par le biais de questions ciblées** pour vous permettre de ne pas perdre le fil, ni de vous éparpiller.
- Je vous donne toute ma capacité d'écoute **sans porter de jugement**.
- Mon rôle est d'apporter de la structure et de la cohérence à votre récit, c'est pourquoi **il sera toujours temps de revenir en arrière** si vous avez oublié quelque chose d'important.
- Vous vous engagez à me prévenir dans un **délai minimal de 24 heures pour tout désistement d'une séance**.
Dans le cas contraire, la séance sera facturée et dédommagée à hauteur de 50 €.
- **Si vous n'avez pas prévenu de votre indisponibilité deux fois consécutives, le projet prend fin sans délai. L'avance versée et encaissée n'est pas remboursée.**
- Je m'engage à annuler ou reporter une séance dans un délai minimal de 24 heures et de vous proposer un rendez-vous en remplacement.
- Je suis auteur-biographe, c'est-à-dire que j'écris exclusivement des livres. Je ne rédige ni CV, ni lettre de motivation, dossiers de thèse...
- Les photos ou tous documents confiés pour être intégrés à votre livre vous seront entièrement restitués à la fin de notre travail commun.